



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mai 2016

### **La Banque Postale Asset Management lance cinq fonds pour les clients du réseau de La Banque Postale**

La Banque Postale Asset Management (LBPAM) lance, pour la clientèle de particuliers du réseau de La Banque Postale (LBP), cinq fonds :

***LBPAM Allocation Flexible 1, LBPAM Allocation Flexible 2 et LBPAM Allocation Flexible 3, LBPAM Stratégie PEA 1 et LBPAM Stratégie PEA 2.***

Dans le contexte actuel de taux bas et de baisse des rendements des contrats d'assurance vie en euro, les clients particuliers cherchent de plus en plus à diversifier leurs avoirs, tout en gardant la mesure de leurs risques.

Via sa nouvelle offre, la réponse apportée par LBPAM consiste précisément à rechercher à maximiser le rendement tout en respectant un cadre de risque défini et maîtrisé.

Avec ces cinq nouveaux fonds, LBPAM propose des solutions d'investissement personnalisées. En effet, chaque fonds répond à un besoin et à un profil de risque que le conseiller identifie et définit avec son client. Ces cinq fonds affichent un ADN commun qui se résume en trois mots clés : la flexibilité, le pilotage du risque et l'absence de benchmark.

La flexibilité tient à la décision stratégique de ne pas lier les fonds à un indice de référence. Le risque est piloté quotidiennement pour adapter le niveau d'exposition aux actifs risqués dans le contexte de marché. Néanmoins, les fonds supportent un risque de perte en capital.

Le positionnement des gammes LBPAM Allocation Flexible et LBPAM Stratégie PEA est calibré afin que les fonds puissent correspondre à des niveaux de risque/rendement intermédiaires, caractérisant ainsi la recherche de l'équilibre entre performance et maîtrise des risques.

- **La philosophie d'investissement de *LBPAM Allocation Flexible***

Les produits Allocation Flexible 1, 2 et 3 cherchent la diversification mondiale. LBPAM travaille donc sur une multitude de classes d'actifs, en considérant les styles, les zones géographiques, les secteurs, les tailles de capitalisation, pour se diversifier sur plusieurs d'entre elles.

Les trois fonds se distinguent par leur niveau de risque. Ils ont le même horizon d'investissement et le même univers de diversification. Les niveaux de risque correspondent à des cibles de volatilité par fonds respectivement de 4%, 8% et 12% (en moyenne sur 5 ans glissants) sur cet horizon d'investissement. L'objectif de volatilité entrainera une limitation possible du potentiel de performance à la hausse sur 5 ans

glissants. En cas d'anticipation de risque extrême sur les marchés, ces fonds peuvent aller à 0% d'exposition aux actifs risqués.

- **La philosophie d'investissement de LBPAM Stratégie PEA**

La philosophie est ici de chercher à participer à la hausse des marchés actions européens et à atténuer les phases de baisses, afin de rester dans une fourchette de volatilité relativement étroite pour le client.

Quelle que soit la volatilité du marché, par leur construction, leur composition et leur gestion, les deux fonds, Stratégie PEA 1 et Stratégie PEA 2, cherchent à rester dans une fourchette de risque relativement étroite et maîtrisée pour le client. Investis sur la seule classe actions, leur approche de gestion est asymétrique : lorsque le marché monte, le fond peut profiter de sa hausse ; quand il baisse, et quel que soit le niveau d'exposition, le produit aura des protections pour limiter l'impact de cette baisse qui pourra réduire les performances. Le niveau d'exposition est examiné chaque jour, selon le contexte de marché.

- **Les équipes de gestion**

Pour la gestion des fonds Allocation Flexible, LBPAM s'appuie sur une équipe de gérants spécialistes de l'allocation stratégique, de la sélection des supports d'investissement, et de l'overlay, et sur l'équipe Quant Tech, pour l'élaboration du processus de construction du portefeuille et de pilotage du risque.

Pour la gestion des fonds Stratégie PEA, LBPAM s'appuie sur l'équipe Smart Béta Actions qui gère déjà 3ME ainsi que plusieurs autres stratégies quantitatives.

*« Le partenariat industriel avec Aegon AM nous facilite l'accès à une expertise mondiale et nous positionne comme investisseur global. Il nous permet ainsi de répondre aux attentes de La Banque Postale qui souhaite apporter à ses clients les solutions d'investissement en rapport avec leurs besoins »* commente Vincent Cornet, Directeur de la Gestion de LBPAM.

**A propos de La Banque Postale Asset Management ([www.labanquepostale-am.fr](http://www.labanquepostale-am.fr)),**

**La Banque Postale Asset Management**, filiale à 70% de La Banque Postale, d'Aegon AM à hauteur de 25% et de Malakoff Médéric à hauteur de 5%, gère l'essentiel des fonds proposés aux clients particuliers et patrimoniaux de La Banque Postale. Elle propose également des solutions d'investissement spécifiques et adaptées aux investisseurs institutionnels, mutuelles, grandes entreprises et distributeurs externes, à travers une offre en fonds ouverts, fonds dédiés et mandats. Gérant multi-expert, LBPAM est spécialiste de la gestion crédit et des solutions assurantielles. Son savoir-faire est également reconnu sur les classes actions européennes et quantitatives et la gestion de fonds de dette. Avec 177,1 Md€ d'encours sous gestion à fin décembre 2015 et un portefeuille de près de 400 grands comptes, LBPAM se place au 5<sup>ème</sup> rang des sociétés de gestion en France.

**A propos de La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

**La Banque Postale**, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

**La Banque Postale, c'est :**

- 5, 745 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 408 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

*Chiffres à fin 2015*

Disclaimer

Ce document à caractère promotionnel a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée au sens de l'article 314-43 du RGAMF.

Les informations figurant dans ce document sont produites à titre purement indicatif et ne revêtent aucune valeur précontractuelle ou contractuelle. Elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et conformément à la réglementation applicable.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les informations concernant les OPC LBPAM figurant dans le présent document ne sauraient se substituer à l'exhaustivité des informations figurant dans la documentation légale de chaque OPC qui est disponible sur simple demande auprès de LBPAM ou sur le site internet. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

LBPAM informe également l'investisseur sur le fait qu'elle ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement, prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. En effet, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que tout investissement comporte des inconvénients et des avantages qu'il convient d'apprécier en fonction du profil personnalisé et étudié de chaque investisseur (rendement souhaité, risque pouvant être supporté...), et que, préalablement à tout investissement, et en vue d'éviter un investissement dans un OPC qui ne correspondrait pas à son profil, l'investisseur doit bien prendre connaissance de la documentation légale de l'OPC qui lui est fournie et, s'il estime nécessaire, doit se rapprocher de son conseiller pour obtenir de plus amples informations sur l'investissement projeté par rapport à son profil propre d'investisseur.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Il est expressément rappelé que les instruments concernés par le présent document peuvent subir des restrictions de commercialisation à l'égard de personnes morales ou physiques qui relèvent, en raison de leur nationalité, de leur résidence, leur siège social/lieu d'immatriculation ou pour tout autre raison, d'une juridiction étrangère qui interdit ou limite l'offre de certains produits ou services (notamment les instruments financiers).

Certaines parts/actions du fonds peuvent ne pas avoir été enregistrées auprès de la SEC selon les dispositions du *US Securities Act of 1933* et ne sont pas disponibles, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans les territoires, comtés et les possessions), aux *US persons* telles que définies dans la *Regulation S*. Par conséquent, les parts/actions du fonds ne pourront pas être vendues, livrées ou distribuées, directement ou indirectement, aux USA ou à destination des USA.

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA au capital de 5 368 107,80 € - RCS : PARIS B 344812615